

A L'attention de
Mme Delphine Ernotte-Cunci
Mr Stéphane Sitbon-Gomez
Mr Diego Buñuel

Madame la Présidente de France Télévisions,
Monsieur le directeur des antennes et des programmes,
Monsieur le directeur des programmes,

Vous nous avez annoncé le 16 mars dernier par visio-conférence votre décision de nous transférer vers la société filiale France Télévisions Studio.

Vous le savez, cette décision nous a d'abord toutes et tous choqué.e.s par sa forme soudaine d'injonction non discutable, mais aussi par votre volonté d'utiliser pour la mettre en œuvre l'article L 1224-1 du code de travail qui nous impose de changer d'employeur et de renoncer à l'accord collectif de 2013 dont l'objectif écrit est pourtant de fédérer l'ensemble des personnels de France Télévisions.

Ce transfert, dénommé TEPI, se propose donc de renforcer les capacités de production de France Télévisions Studio pour faire du groupe France Télévisions un acteur encore plus compétitif et créatif dans un paysage audiovisuel mondial bousculé par les grandes plateformes de streaming et les grands groupes privés de production audiovisuelle.

Nous n'avons rien contre la stratégie que vous mettez en place et à laquelle vous nous demandez (sans vraiment nous le demander) de participer. Nous n'avons, contrairement à ce que nous avons pu parfois entendre ces dernières semaines, ni peur de bouger, ni peur d'évoluer, ni peur de s'adapter à un monde qui change. Bouger, évoluer, nous adapter, c'est l'essence même de notre émission et de nos professions.

Depuis toutes ces années que nous travaillons ensemble, Madame la Présidente, nous n'avons pourtant pas encore eu l'opportunité de vous rencontrer en « présentiel »... Plus que des « ETP » éligibles à un « apport partiel d'actifs », nous sommes une quinzaine de personnes, des femmes et des hommes passionné.e.s par nos métiers et par notre émission. Thalassa s'appuie sur une grande idée-force : Nous avons, en France, le deuxième territoire maritime le plus grand au monde, un espace immense traversé par des enjeux écologiques, climatiques, économiques, géopolitiques, scientifiques, des enjeux qui n'ont jamais été aussi essentiels pour celles et ceux de nos compatriotes d'outremer et de métropole qui ont choisi de vivre par et pour la mer. A ce jour, ce sont près de 1780 émissions diffusées, des milliers de rencontres et d'histoires fortes et singulières racontées en France métropolitaine, en outremer et sur la planète entière.

Que vous pensiez, Mr Stéphane Sitbon-Gomez, que cette émission puisse avoir encore de « beaux jours devant-elle » nous réjouit. Qu'il faille la faire évoluer,

s'adapter aux nouveaux usages et modes de consommations, aux nouveaux publics, aux nouveaux codes de narration, certainement. Ce ne sera pas la première fois, et là encore nous saurons nous adapter comme nous l'avons toujours fait, que ce soit en prime, en format de 52 minutes, dans un genre magazine ou documentaire, sur les antennes linéaires ou numériques, nous répondons présents, et nous répondrons présents.

Mais cela ne pourrait et ne doit se faire au détriment des salariés, de leurs droits rattachés à l'accord collectif de 2013, et surtout au détriment de leur santé fragilisée par ce projet. Ces six mois passés à essayer de comprendre ce qui nous arrive, dans des réunions stériles, avec des responsables qui ne nous écoutent pas, si ce n'est pour nous dire de consulter des psychologues, nous ont abîmés. D'autant que nous traversons toutes et tous déjà une période difficile avec la pandémie du Covid 19 qui a touché certain.e.s d'entre nous et de nos proches.

Bien au contraire, ce projet peut se faire, si vous le voulez, en s'appuyant sur notre passion, notre expertise, notre professionnalisme. C'est cela aussi la « raison d'être » de France Télévisions, cette « co-construction » que revendiquent les ressources Humaines de notre entreprise.

Nous vous demandons aujourd'hui de nous entendre pour mettre fin à cette période épuisante d'incertitudes qui ne peut plus durer, et de trouver ensemble le moyen de mettre en œuvre cette stratégie de renforcement du groupe France Télévisions sans modifier nos contrats de travail, en nous laissant rattachés à notre accord collectif d'entreprise du 28 mai 2013, et non à la convention collective nationale de la production audiovisuelle. Comme nos collègues, dont nous sommes solidaires, des autres émissions impactées par ce projet, nous nous sentons, par notre histoire collective et nos vécus personnels, profondément attachés au service public, à France télévisions et à sa direction des programmes.

Merci pour votre attention et votre écoute.

Respectueusement,

Les salarié.e.s personnels techniques administratifs et journalistes de Thalassa.